

valtech_

SiegCo

Lettre aux actionnaires de Valtech

Projet d'offre publique d'achat simplifiée initié par SiegCo au prix de 12,50 € par action



Sebastian Lombardo,
PDG de Valtech

Londres, le 10 janvier 2017

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

Le 16 décembre 2016, la société SiegCo, actionnaire de contrôle de Valtech qui détient de concert avec le groupe Verlinvest 93,63% de son capital (au 9 janvier 2017), a annoncé son intention de lancer une nouvelle offre publique d'achat simplifiée sur les actions Valtech au prix de 12,50 € par action.

Consécutivement à cette annonce, SiegCo a déposé le 3 janvier 2017, auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), son projet d'offre publique d'achat simplifiée visant l'ensemble des actions Valtech encore détenues par le public. En vertu de l'article 75 des nouveaux statuts anglais de Valtech, ce projet d'offre ouvrira à SiegCo la possibilité de mettre en œuvre la procédure de droit britannique dite de « *transfert obligatoire à un actionnaire existant* », par laquelle les actionnaires minoritaires qui n'auraient pas apporté leurs actions à l'offre publique devront les lui vendre au même prix.

Il y a bientôt sept ans, SiegCo et moi-même avons décidé de prendre le contrôle de Valtech, à travers une OPA, pour transformer en profondeur la société. Société de services IT opérant sur six métiers hétérogènes et confrontée à de réelles difficultés financières à l'époque, nous avons aujourd'hui fait de Valtech la 1^{ère} agence européenne indépendante de marketing digital et technologique, dotée de fortes expertises en stratégie, plateformes digitales d'e-commerce et marketing multicanal tout en travaillant de façon agile et délivrant des projets à une échelle mondiale grâce à sa présence dans treize pays.

En l'espace de quelques années, nous avons totalement recentré l'activité de la société autour de la transformation digitale, en cédant ou en réorientant progressivement les activités historiques de Valtech. Cette évolution s'est accompagnée d'une forte croissance du chiffre d'affaires, passé de 77,7 M€ en 2010 à près de 184,9 M€ en 2015, tout en restaurant la profitabilité de la société (8,0% de marge d'EBITDA et 2,9% de marge nette en 2015).

Tout au long de ce projet d'entreprise, nous avons pu compter sur le parfait alignement stratégique et le soutien de notre actionnaire majoritaire, qui a accompagné financièrement ce projet industriel pour nous permettre de créer de la valeur pour l'ensemble des actionnaires. J'ajoute que le soutien financier de SiegCo ne s'est jamais fait au détriment des actionnaires minoritaires. Ainsi, la première augmentation de capital d'octobre 2010 a été ouverte au marché et garantie par SiegCo et l'augmentation de capital réservée d'octobre 2014 a été réalisée à un prix égal ou supérieur aux dernières références boursières précédent l'opération. Il en va de même pour les émissions de BSAR (Bons de Souscription d'Actions Remboursables) réservés aux salariés, lesquelles ont toujours été faites à un prix d'exercice supérieur au cours de référence boursier au moment de chaque opération. Il convient enfin de rappeler que la prise de contrôle, début 2010, valorisait à l'époque Valtech à une capitalisation boursière de 38 M€. Le prix proposé pour cette nouvelle offre publique d'achat valorise aujourd'hui la société à une capitalisation de 332 M€.



J'aimerais maintenant revenir sur la décision, approuvée à 99,84% par les actionnaires lors de la dernière Assemblée Générale du 30 juin 2016, de transférer le siège social de la société au Royaume-Uni. Tel que je l'avais indiqué à la presse en mars 2015 (cf. article de l'Opinion du 20 mars 2015), nous avons prévu le transfert du siège de la société hors de France, et le premier choix du pays pour l'accueil était le Royaume-Uni. Valtech avait finalement opéré le transfert de son siège social au Luxembourg afin de donner au groupe un cadre législatif et social plus stable qu'en France, et une image plus neutre au niveau international. Outre le fait que l'installation dans un pays dans lequel nous n'avions aucune activité opérationnelle a complexifié notre gouvernance, la présence du siège du groupe dans ce pays laissait à penser que ce choix avait été fait pour des raisons fiscales, ce qui n'était absolument pas le cas.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a donc proposé aux actionnaires de transférer le siège social au Royaume-Uni. Cette décision a été prise au regard du fort développement du groupe outre-Manche qui est devenu, en quelques années, le pays le plus important d'Europe (19% de l'activité du groupe en 2015), avec des perspectives de croissance importantes.

En outre, le Royaume-Uni bénéficie également de synergies très importantes en termes de clients avec les Etats-Unis, mais également d'un système juridique avec de nombreuses bases communes. Ces deux pays représentaient 41% de l'activité de l'ensemble du groupe en 2015.

Vous trouverez ci-dessous le contenu de l'avis rendu par le Conseil d'administration de Valtech sur ce nouveau projet d'offre publique d'achat simplifiée, lequel figure également dans le projet de note en réponse qui a été déposé ce jour par Valtech auprès de l'AMF (disponible sur le site de la société et sur le site de l'AMF).

Avis favorable du Conseil d'administration de Valtech au nouveau projet d'offre publique d'achat simplifiée de SiegCo

Le Conseil d'administration de Valtech s'est réuni le 9 janvier 2017 pour examiner le projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé par SiegCo. Il a notamment relevé que :

- Cette nouvelle offre publique d'achat simplifiée intervient 12 mois après une première offre publique d'achat simplifiée qui avait été initiée par SiegCo au prix de 11,50 €, et qui faisait à l'époque ressortir une prime de 39,4% sur le cours de clôture avant l'annonce de l'offre ;
- Le cours de Bourse de Valtech avait peu évolué depuis cette première offre publique d'achat, en restant dans une zone centrée autour du prix de 11,50 € ;
- Dans un contexte de liquidité fortement réduite (compte tenu d'un flottant ne représentant plus que 6,4% du capital), SiegCo propose aujourd'hui aux actionnaires minoritaires de Valtech de bénéficier d'une liquidité immédiate sur la totalité de leurs actions au prix de 12,50 € par action, soit à un prix supérieur de 8,7% à celui de la première offre publique et de 3,1% au cours de clôture avant l'annonce du projet d'offre ;
- Le prix de cette nouvelle offre induit des multiples de valorisation, avec une valeur d'entreprise représentant respectivement 26x et 20x l'EBITDA ajusté 2015 et 2016, particulièrement élevés et supérieurs aux multiples moyens du secteur ;
- Le rapport de l'expert indépendant a conclu que le prix de 12,50 € est « *équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires* », et qu'il satisfait également aux conditions prévues pour la mise en œuvre de la procédure de « *transfert obligatoire à un actionnaire existant* » ;
- SiegCo a utilisé la faculté lui permettant d'acquérir, à compter du dépôt du projet d'offre et jusqu'à l'ouverture de l'offre publique, jusqu'à 30% des actions Valtech visées, sur le marché et hors marché. SiegCo a ainsi acquis, dès le lendemain du dépôt du projet d'offre, 2,2% du capital et des droits de vote, et 22,6% des titres visés par l'offre, auprès notamment des principaux actionnaires institutionnels, professionnels qualifiés et reconnus, avant même la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers, témoignant de l'attractivité de l'offre pour l'ensemble des actionnaires.

En conséquence, le Conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le projet d'offre publique d'achat simplifiée qu'il considère conforme aux intérêts de la société, de ses actionnaires et de ses salariés. En outre, il recommande aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'offre.

Au nom de Valtech et de l'ensemble de ses salariés, je tenais à vous remercier de nous avoir accompagnés au cours de ces années.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher actionnaire, l'expression de ma considération distinguée.

Sebastian Lombardo – Président Directeur-général